

NOUVELLE SECTORISATION DES COLLÈGES ET DES LYCÉES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Organisation du transport scolaire pour les rentrées scolaires 2023-2024-2025

1/ COLLÈGES

Toutes les informations sur la nouvelle sectorisation sont sur le site du Département :

<https://www.gironde.fr/jeunesse/vie-au-college#moncollege>

(cf ci-après les extraits du site internet et document téléchargeable sur la nouvelle sectorisation)

Le service transport scolaire sera organisé en fonction de cette nouvelle sectorisation comme indiqué ci-dessous.

Pour les collégiens qui résident sur la commune de **Beautiran** :

	Collège Olympe de Gouges Cadaujac	Collège Montesquieu La Brède
Rentrée 2023	4ème, 3ème	6ème, 5ème, 4ème
Rentrée 2024	Plus de transport	6ème, 5ème, 4ème, 3ème

Pour les collégiens qui résident sur la commune de **Martillac** :

	Collège François Mauriac Léognan	Collège Montesquieu La Brède
Rentrée 2023	4ème, 3ème	6ème, 5ème
Rentrée 2024	3ème	6ème, 5ème, 4ème
Rentrée 2025	Plus de transport	6ème, 5ème, 4ème, 3ème

Pour les collégiens qui résident sur les communes de **Saint-Morillon, Saint-Selve, Cabanac-et-Villagrains et Castres-Gironde** :

	Collège à Saint-Selve	Collège Montesquieu La Brède	Collège Olympe de Gouges Cadaujac
Rentrée 2023	6ème, 5ème, 4ème, 3ème	3ème	3ème
Rentrée 2024	6ème, 5ème, 4ème, 3ème	Plus de transport	Plus de transport

2/ LYCÉES

Pour les lycéens qui résident sur la **commune de Saucats** :

	Lycée du Barp Le Barp	Lycée des Graves Gradignan
Rentrée 2023	2nde	1ère et Tle
Rentrée 2024	2nde et 1ère	Tle
Rentrée 2025	2nde, 1ère, Tle	Plus de transport

Toutes les demandes de dérogation à la carte scolaire devront être justifiées et feront l'objet d'une étude par les services de la région Nouvelle-Aquitaine dans le courant de l'été, dans la limite des places disponibles.

Site internet DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE : <https://www.gironde.fr/jeunesse/vie-au-college#moncollege>

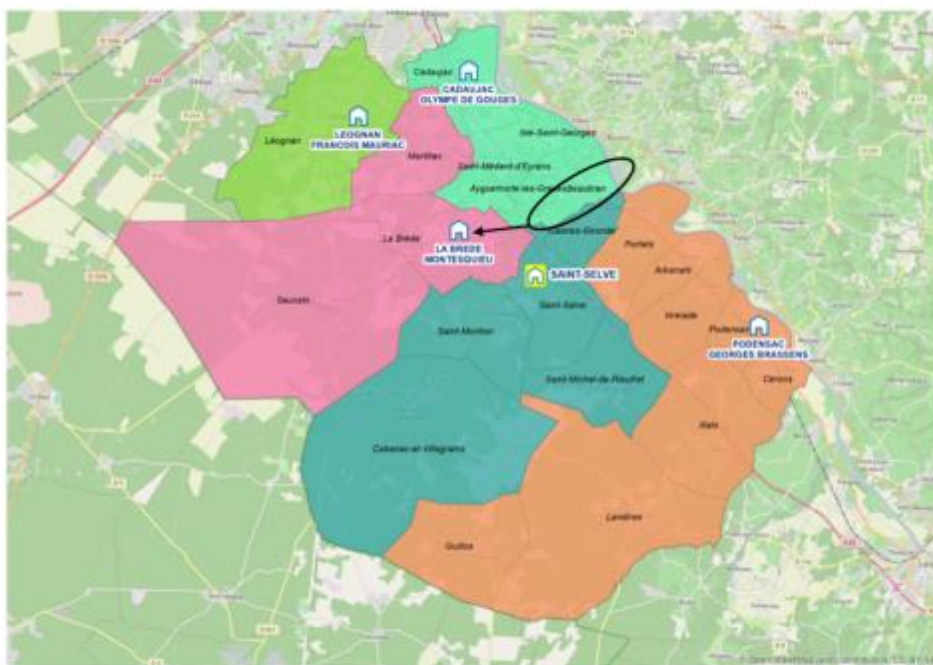
La délibération de février 2023 portant modification de secteurs de recrutement de collèges girondins est accessible en téléchargement : https://www.gironde.fr/sites/default/files/2023-02/2023.02.20_DELIBERATION%20SECTORISATION%20COLLEGES%20RENTREE%202023.pdf

Ci-dessous les informations extraites :

1. Modification de sectorisation entre le collège Olympe de Gouge à Cadajac et le collège Montesquieu à La Brède via le transfert de la commune de Beautiran.

Les collégiens de la commune de Beautiran seront rattachés au collège Montesquieu à La Brède à partir de la rentrée 2023. Le changement se fera pour trois niveaux d'élèves dès la rentrée 2023 (les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} seront concernés par ce nouveau rattachement).

LA FUTURE SECTORISATION A LA RENTREE 2023



A la rentrée 2023,
les élèves de
Beautiran de 6^{èmes},
5^{èmes} et 4^{èmes} - iront
au collège de La
Brède

A la rentrée 2024,
l'ensemble des
élèves de 6^{èmes},
5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}
iront au collège de
La Brède

Cette proposition de modification de la sectorisation des collèges pour la rentrée 2023 a reçu un avis favorable de la part du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) de Gironde réuni le 15 décembre 2022.